ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pièces de monnaie

Question écrite n° 75192

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les pièces de monnaies étrangères qui pourraient porter à confusion avec les pièces de la zone euro. Ainsi la pièce d'une livre turque peut faire l'objet d'une confusion avec la pièce de 2 euros. C'est aussi le cas de la pièce de 10 bahts thaïlandais. Il lui demande donc quelles sont les mesures prises par le Gouvernement pour que l'utilisation de ces pièces en zone euro, notamment dans tous les distributeurs automatiques, ne lèse pas les commerçants et les prestataires de service.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75192
Rubrique : Moyens de paiement
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9345